

**contenu du message**

**de :** "Patricia Le Frious" <patricia.le-frious@dgt.trava  
il.gouv.fr>  
**A :** "passemendile" <prenantpass@orange.fr>  
**date :** 01/08/07 11:54  
**objet :** retrait AET ADDA

[voir l'en-tête complète](#)

Madame Prenant,

Je vous confirme que la DGT a bien été destinataire d'un courrier émanant de l'IFTH, qui retire l'Attestation d'examen CE de type pour deux modèles de cagoules de deux fabricants, dont ADDA. Cette démarche est intervenue à la demande de la DGT, conformément aux conclusions de la réunion qui s'est tenue le 4 juillet 2007, à la DGT en présence de la société Passemendile et l'IFTH.

Deux nouvelles AET doivent être délivrées "à dire d'expert" en remplacement. J'ai adressé une copie de ces documents à la DGCCRF en charge de ce dossier. La DGT tient ces documents à la disposition des autorités publiques, ou des commanditaires de ces cagoules.

Salutations distinguées,

Patricia LE FRIOUS  
Direction générale du travail  
Chargée des équipements de protection individuelle

---

Orange vous informe que cet e-mail a été contrôlé par l'anti-virus mail.  
Aucun virus connu à ce jour par nos services n'a été détecté.

©copyright : Orange

fermer la fenêtre